

Le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE
MUNICIPAL



#311
MAI
2025



REMISE DE MÉDAILLES DE LA COMMUNE,
article en page 4



Ça se passera en MAI...

CONFÉRENCE

INAUGURATION

Inauguration de la renaturation de l'ancien cimetière, mercredi 7 mai, à 11h00.

CÉRÉMONIE

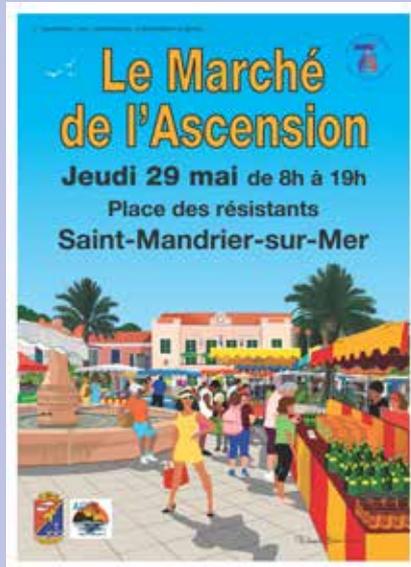
Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, jeudi 8 mai 2025. À 10h30 office religieux et à 11h40 cérémonie au monument aux morts.



CONCERT

Dimanche 25 mai, concert des En'Chanteurs Mandréens, "spécial fête des mères", au théâtre Marc Baron, à 18h30.

MARCHÉ



DÉGUSTATION



VIDE-GRENIERS

Dimanche 11 et 25 mai, de 7h00 à 15h30, place des Résistants. Les Pescadous du Creux.

Dimanche 18 mai, de 7h00 à 15h00, parking Saint-Asile. Feste de la Presqu'île.

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS 04 94 05 33 00 / 18 ou 112 depuis un portable.

POLICE MUNICIPALE 04 94 11 51 70
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE 04 94 11 51 60

GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S 04 94 11 24 56
Assistante Sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 11 51 61

ART



THÉÂTRE



SANTÉ





ÉDITO



Comme chaque année, nous avons présenté puis adopté, respectivement en conseils municipaux du 6 mars et du 7 avril, le Rapport d'Orientation Budgétaire, puis le Budget Primitif.

Les incertitudes financières, économiques et gouvernementales nous obligent plus que jamais à faire preuve de prudence dans l'élaboration de notre procédure budgétaire.

Néanmoins, la commune doit continuer à fonctionner, et les projets structurants en cours doivent aboutir. Il y a peu, nous avons mis de nouveaux équipements à la disposition des Mandréens : une médiathèque pour tous et un foyer dédié aux jeunes. Bientôt, un espace dédié à nos anciens verra le jour à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque municipale. Ainsi, nous tenons nos engagements pour un regroupement de structures favorisant l'intergénérationnalité en cœur de village.

Bien sûr, il faut également penser aux projets d'avenir. C'est un gage de dynamisme et d'attractivité pour la commune et pour les générations futures. Cette résilience, nous la devons aux Mandréennes et aux Mandréens. La vie communale ne s'arrêtera pas à la fin de ce mandat, et il est de notre devoir de la mettre en ordre de marche pour le futur.

Nous avons souhaité un débat d'orientation budgétaire volontariste, avec une gestion rigoureuse renouvelée. Comme vous pourrez le constater dans les pages intérieures, nos axes et actions prioritaires demeurent depuis 2020, tout en s'adaptant à l'actualité. Nous le savons tous : la géopolitique actuelle impose une certaine vélocité aux collectivités.

Sur ce Budget Primitif 2025, nous retrouverons entre autres priorités :

- la sécurité des Mandréens ;
- l'accompagnement de l'enfance et de la jeunesse ;
- la bienveillance envers nos aînés ;
- la fierté de notre patrimoine culturel et environnemental, qui fait l'ADN de notre presqu'île, de notre commune, depuis maintenant 75 ans.

Nous avons souhaité des débats et prises de décisions budgétaires réalistes et ambitieux, mais à la hauteur de notre commune.

1^{ère} Adjointe au maire,
Annie **ESPOSITO**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jean LAURANT 01/04/2025 à l'âge de 86 ans

Eliane PASCUAL 29/03/2025 à l'âge de 80 ans

VOS PROCHAINES

PERMANENCES
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)

Mairie annexe de Pin Rolland
(Bocaux de l'agence postale communale)

SAMEDI 17 MAI de 10h à 12h
(pas de permanence en août)

CONSEIL MUNICIPAL

.....

VENDREDI 23 MAI, À 18H30
SALLE MARC BARON

.....

OUVERT À TOUS LES MANDRÉENS

***Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.***

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la Cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



ville-saintmandrier.fr



Une REMISE DE MÉDAILLES DE LA VILLE chargée d'émotion

Samedi 12 avril, la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer a célébré un moment fort de son histoire : le 75^{ème} anniversaire de son indépendance. Pour marquer cet anniversaire, la municipalité a organisé une cérémonie officielle placée sous le signe de la reconnaissance et du vivre-ensemble.

La remise de médailles de la ville a marqué cette journée commémorative. Plusieurs Mandréens et Mandréennes ont été mis à l'honneur pour leur engagement, leur dévouement, ou leur contribution à la vie locale.

La ville est fière de pouvoir compter sur des citoyennes et citoyens qui, chacun à sa manière, participent à faire rayonner Saint-Mandrier-sur-Mer :

Le PEM, le SDIS du Var, le CCFF, Madame Lydia Deval, Madame Christine Maréchal, Madame Marie-France Giovannelli, Monsieur Thierry Raut, Monsieur Jean-Claude Ventre, Monsieur Pierre Grimaldi, Monsieur Franck mussou, Monsieur Marcel Nicolas et Madame Arielle Paindavoine.



La fête du COURT MÉTRAGE



Le service Culture a inscrit la ville de Saint-Mandrier-sur-Mer à la Fête du court métrage qui a eu lieu du 19 au 25 mars 2025. Cette programmation a été proposée aux quatre écoles de notre commune. Toutes ont répondu présentes, et certaines ont assisté à plusieurs projections. Nos enfants ont pu voir différents films.

Les maternelles : *L'Ours qui avala une mouche, Le Génie de la boîte de raviolis, La Soupe au caillou, Much Ado About Mutton.*

Les primaires : *Livrarium, Les Astres immobiles, Le Garçon et l'Éléphant, Je sais que j'ai tort, mais demandez à mes copains, ils disent la même chose.*

Les élèves ont été ravis. Une bonne initiative à renouveler l'an prochain.



PERMIS PIÉTON à l'école Louis Clément

Les enfants doivent être sensibilisés aux dangers de la route. Les CE2 reçoivent une formation piéton et les CM2 une formation vélo. Un permis leur est délivré.

Les CE2 ont passé leur permis piéton. Deux de nos policiers municipaux en ont la charge. Ils commencent par un exposé, puis une vidéo qui rappelle les points les plus importants. Enfin, l'examen écrit permet de contrôler les acquis.

Merci à Mme Leuliette d'avoir accueilli tous les CE2 dans sa classe et à nos policiers municipaux pour leur disponibilité et leur compétence.

Rendez-vous en juin sur la piste pour le permis vélo.



ENLÈVEMENT DU BATEAU PORTREE À SAINT-MANDRIER : une affaire de longue haleine

Après des années de procédures judiciaires et administratives, le bateau professionnel PORTREE a finalement été enlevé de l'avant-port de Saint-Mandrier. Ce navire, immatriculé en Angleterre, a fait l'objet de nombreuses mises en demeure et d'une destitution de propriété, marquant la fin d'un long processus juridique.



Le PORTREE, autrefois un fier navire professionnel, s'était transformé en une épave flottante, détériorant progressivement l'environnement marin et portuaire. Malgré plusieurs mises en demeure restées sans réponse de la part de son propriétaire, les autorités locales et nationales ont dû intervenir. Elles ont engagé une procédure de destitution de propriété, une mesure exceptionnelle permettant aux autorités de prendre possession d'un bien abandonné ou négligé par son propriétaire.

Une fois la destitution de propriété prononcée, le défi de l'enlèvement et de son financement s'est posé. Les coûts élevés pour le désamiantage et la déconstruction, supportés par la DDTM, ont pu être couverts grâce à une subvention obtenue auprès du Fonds Vert.

L'enlèvement du PORTREE illustre les défis auxquels sont confrontées les autorités portuaires face aux navires abandonnés. La coopération

entre les différentes instances administratives et judiciaires a été cruciale pour aboutir à une solution satisfaisante.

Aujourd'hui, l'avant-port de Saint-Mandrier retrouve sa sérénité, offrant un cadre idéal pour les activités nautiques et la préservation de l'environnement marin, notamment le récif barrière près de la plage de la Vieille. Son rôle d'abri côtier est également préservé, avec ses deux zones de mouillage propres, limitées à 72 heures chacune : l'une pour les vents d'est, l'autre pour le mistral. Enfin, cet espace redonne aux pêcheurs professionnels locaux, grâce à une dérogation, une zone de pêche historique dans la partie ZIEM.



1^{er} prix du concours CGÉNIAL pour les élèves de l'atelier sciences

Bravo aux élèves de l'atelier sciences du collège Louis Clément qui ont obtenu le 1^{er} prix de la finale académique du concours CGénial avec leur projet De la vache à la cuillère, sur le thème des bioplastiques. Ils iront à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, présenter leur travail pour la finale nationale, le 21 mai prochain.

Félicitations à Enzo, Jeanne, Léandre, Lenny, Louis, Ludivine et Vanina.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : la commune s'est mobilisée pour ses habitants

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, la mairie de Saint-Mandrier a proposé, au cours des mois de mars et avril, une solution innovante aux 1 600 foyers chauffés exclusivement à l'électricité, afin de les aider à mieux maîtriser leur consommation.

Elle s'est associée à la société Voltalis qui a déployé gratuitement un dispositif permettant de réduire la consommation d'énergie, sans abonnement ni frais pour les usagers. Grâce à l'installation d'un thermostat connecté, il est possible de réaliser jusqu'à 15 % d'économies sur sa facture d'électricité.

À l'échelle de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, plus de 2 500 foyers avaient été équipés de ce dispositif à la fin du mois de mars 2025.

À qui le tour ?

Comment ça marche ?

- Voltalis installe gratuitement un thermostat connecté composé de petits boîtiers reliés à chacun des radiateurs électriques du foyer.
- Grâce à une application mobile, vous pourrez suivre votre consommation et piloter vos radiateurs à distance.
- Vous faites des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO2 et à garantir la sécurité de votre système électrique.

Renseignements :

09 72 10 17 18/contact@voltalis.com



Retour sur l'inauguration du **FOYER DES JEUNES** du samedi 5 avril 2025

La mise à disposition d'un nouvel équipement est toujours un moment privilégié dans un mandat politique.

Après avoir inauguré la médiathèque « Françoise Montagne » le 22/03, c'est avec une grande joie et une immense fierté que nous avons procédé, le 05/04, à l'inauguration du foyer des jeunes « Alain Ballester ».

Alain Ballester qui aura consacré plus de 40 ans de sa vie à la gestion de la commune, d'abord comme adjoint au sport, puis comme 1^{er} adjoint, a, entre autres, particulièrement œuvré pour la jeunesse. Dès lors, le choix de baptiser ce lieu de son nom était une évidence, et surtout une marque de reconnaissance bien méritée.

Un grand nombre de Mandréens étaient présents pour lui rendre cet hommage. Entouré de sa famille, d'amis, d'institutionnels, d'élus, du personnel communal dont il a eu la délégation en tant que 1^{er} adjoint, il a coupé le cordon bleu-blanc-rouge avec une certaine émotion.



Ce bel édifice dont il a choisi l'emplacement à la fin du précédent mandat, il l'a souhaité proche des écoles et au centre du village : convivial, accessible, attractif. L'équipe alors en place ayant immédiatement approuvé ce choix, il convenait de lancer le projet. Projet qui, au fil du temps, a dû s'adapter et évoluer vers ce que nous voyons aujourd'hui : à savoir un foyer des jeunes en rez-de-chaussée et une médiathèque à l'étage.

En ce jour d'inauguration, les jeunes, accompagnés de leurs



parents, ont pu visiter les nouveaux locaux qui occupent 280 m². Ils ont pu s'essayer à divers ateliers de cirque, de magie, et participer à la réalisation d'un graff « Foyer des jeunes » qui trouvera sa place à l'intérieur du nouveau local.

Le tout sur fond musical, assuré par deux jeunes talents du village.

Le but, en ce samedi matin, était de faire découvrir à la population les diverses activités proposées par le foyer des jeunes.

Ces activités sont en rapport avec un projet éducatif qui prend sa source dans la nouvelle Convention Territoriale Globale, signée avec notre partenaire, la Caisse d'Allocations Familiales du Var.

Les crèches, les écoles, le collège, le foyer des jeunes et même la médiathèque proposent un fil rouge à destination de notre jeunesse.



Les équipements intérieurs vont des jeux vidéo (jeunesse oblige) à diverses autres activités de groupe. Des salles dédiées sont désormais à disposition, ainsi qu'une terrasse extérieure, le tout, bien évidemment, sécurisé.

À l'extérieur, sur le parvis comme à l'intérieur du foyer, de nombreuses animations ont rythmé la matinée : un atelier de graff, des démonstrations et une initiation au foot freestyle, des numéros de magie et de cirque, ainsi que de nombreux jeux ont permis à tous les participants, de profiter pleinement de l'événement dans une ambiance festive et conviviale. Un grand merci à tous les visiteurs, ainsi qu'à l'ensemble de nos agents qui ont œuvré dans divers domaines afin de faire de cette inauguration un beau moment de convivialité.

Lors de la visite, l'équipe d'animateurs était présente afin de répondre à vos questions. Le programme des prochaines vacances scolaires ainsi que des bulletins d'inscription étaient à disposition. Nous vous proposons de les retrouver ci-joints, sous forme de QR code.



Allez les jeunes ! N'hésitez pas à vous approprier ce lieu : il est pour vous !



Show de freestyle football, avec 3 champions de France par équipe, Norman, Clément et Lubin qui sont aussi champions du monde en duo !

La commune de Saint-Mandrier-sur-Mer, FÊTE SES 75 ANS

Nous ne pouvons pas évoquer les 75 ans de la commune sans rendre un hommage à Louis Clément qui fut à l'origine de son détachement administratif et en fut le premier maire.

« Il est né à Saint-Vérain (Saône-et-Loire), le 18 mai 1891. Ce solide Bourguignon rejoint l'administration des P.T.T. à l'âge de dix-neuf ans. Il débute sa carrière comme auxiliaire surnuméraire au tri de nuit dans les ambulants ferroviaires. Il découvre Saint-Mandrier en servant quelque temps au sémaphore de la Croix des Signaux en 1912. Il se lie alors d'amitié avec la famille Onard. Séduit par les charmes de la presqu'île, il se promet d'y revenir un jour pour s'y installer définitivement.



Mobilisé pendant la guerre, il est incorporé dans le service des transmissions de l'Amirauté implanté à Toulon. Le jeune militaire rencontre celle qui deviendra son épouse dans un bureau de la Poste centrale où elle exerce comme standardiste.

Marie-Léontine Hasselot, née en 1890, est une réfugiée lorraine. Le couple aura trois enfants : Simone, Marthe (qui officiera comme institutrice à « l'école des filles » de Saint-Mandrier durant de nombreuses années) et Jean, lui aussi enseignant à Saint-Mandrier.

Après la guerre, à la suite d'une mutation de Louis Clément, la famille habite un temps à Paris dans le 13^{ème} arrondissement. Été 1939 : les Clément prennent quelques vacances à Saint-Mandrier dans l'actuelle maison de l'avenue Marc Baron. La Seconde Guerre éclate. Seuls le postier et ses deux filles regagnent la capitale.

Dès janvier 1942, Louis Clément rejoint la Résistance (action PTT, réseau Résistance-Fer des ambulants de La Poste). Précieux agent de liaison, il assure le transport ferroviaire de diverses correspondances secrètes (documents, plans de sabotage, cartes, etc.), ainsi que de clandestins recherchés par les Allemands. Il aide également plusieurs réfractaires au Service du Travail Obligatoire à se soustraire aux exigences de l'ennemi.



Après la guerre, la famille Clément au complet emménage définitivement à Saint-Mandrier. Louis est promu chef de section à la Poste centrale de Toulon. Suit un engagement politique important au sein de la S.F.I.O. (Section française de l'Internationale ouvrière). Il devient, entre autres nominations, responsable du secrétariat de plusieurs hommes d'État tels que Gaston Monnerville (radical-socialiste, président du Conseil de la République de 1947 à 1958, futur président du Sénat de 1958 à 1968).

En juin 1950, retraité des Postes avec le grade d'inspecteur central du service des ambulants, Louis Clément devient premier magistrat de son village d'adoption. Il détient la croix de chevalier de la Légion d'honneur (1932), la médaille commémorative 39-45 et celle du combattant volontaire de la Résistance. »

En cette année 1950 : ... Qui s'y frotte, s'y pique !



Jeudi 17 avril 1950 : séance gratuite de vaccinations en mairie.

« Tu parles d'un jour de repos ! », s'est certainement exclamé plus d'un brave écolier de l'époque. Gageons qu'ils se souviendront longtemps de cette bâtisse austère et de l'escalier vieillot qui les menait, pâles et apeurés, vers la salle des « supplices obligatoires » du premier étage.

Il y a foule sur les marches en cette belle matinée de printemps propice aux jeux champêtres.

Les enfants serrent dans leur

petite main fébrile les doigts délicats de leur maman. Au fur et à mesure que la distance qui les sépare du lieu fatidique diminue, une odeur d'éther épouvantable agresse leurs narines. À l'appel de son nom, le futur « piquosé » se déshabille sans

grand empressement, la gorge serrée par la peur et le regard perdu dans le vague.

Il remarque cependant le ballet précis et captivant des dames en blouse blanche qui « arment » les seringues initialement ébouillantées.

Voilà à présent le moment tant redouté, mais qui délivre le corps et l'esprit d'un stress épouvantable. Les yeux se ferment, les muscles se tendent par réflexe, les cris ou les larmes redoublent d'intensité.

Le coton imbibé d'éther officie pour nettoyer la cible et... tac, touché à l'épaule ! Rideau...



Nota :

La vaccination à l'école apparaît dès le début du XX^e siècle.

À Saint-Mandrier, elle était donnée gratuitement par un médecin de l'hôpital militaire (en l'absence de praticiens civils dans la section).

Les adultes devaient se faire inscrire chez le directeur de l'établissement scolaire.

En 1915, le registre des visites médicales à domicile sera déposé, tous les matins, au café-bar National (l'actuel « La Tartane »), jusqu'à 9h30.

Extraits d'ouvrages de Ken Nicolas, que nous remercions vivement.



Les Investissements 10 424 432€

Le Fonctionnement 12 104 038 €

RECETTES d'investissement

Subventions d'investissement reçues	876 223,19 €
Emprunts et dettes assimilées (dont cautions)	1 002 000,00 €
Immobilisations en cours	160 000,00 €
Dotations, fonds divers	445 000,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	2 533 732,65 €
Opérations pour le compte de tiers	6 852,14 €
Virement de la section de fonctionnement	3 718 761,83 €
Opérations d'ordre	550 000,00 €
Opérations patrimoniales	182 200,00 €
RAR 2024	949 661,78 €
Total recettes d'investissement	10 424 431,59 €

RECETTES de fonctionnement

Atténuation de charges	32 500,00 €
Produits des services	710 150,00 €
Impôts et taxes	183 536,00 €
Fiscalité locale	6 635 985,00 €
Dotation de participation	1 065 669,00 €
Autres produits	220 320,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Reprise de provisions	15 654,00 €
Opérations d'ordre	80 782,00 €
Résultat reporté	3 159 442,53 €
Total recettes de fonctionnement	12 104 038,53 €

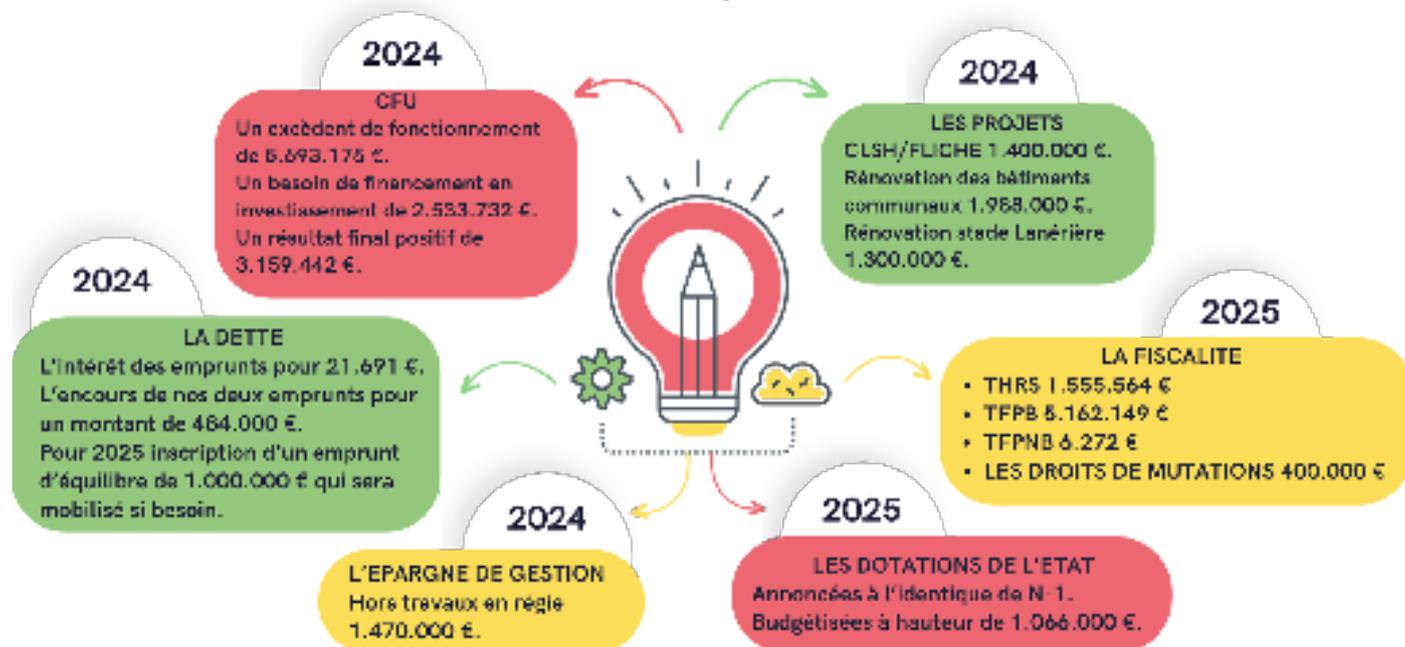
DÉPENSES d'investissement

Subventions d'équipements versées	221 532,00 €
Dépenses d'équipements	6 338 711,16 €
Dotations	52 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées (dont cautions)	65 812,00 €
Opération d'ordre	80 782,00 €
Provisions patrimoniales	182 200,00 €
Solde d'exécution reporté	3 162 810,52 €
RAR 2024	320 583,91 €
Total dépenses d'investissement	10 424 431,59 €

DÉPENSES de fonctionnement

Charges à caractère général	1 867 250,00 €
Charges de personnel	4 355 000,00 €
Atténuation de produits	856 827,00 €
Autre charges de gestion courante	655 624,00 €
Charges financières	20 575,70 €
Charges exceptionnelles	20 000,00 €
Dotations aux provisions	60 000,00 €
Virement à l'investissement	3 718 761,83 €
Total opérations d'ordre	550 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	12 104 038,53 €

En BREF ce qu'il faut retenir





ZOOM sur ... Nos relations avec la **MÉTROPOLE TPM**

Pour rappel, voici les principales compétences qui ont été transférées à la métropole depuis 2019 :

- les espaces verts ;
- la voirie ;
- le tourisme ;
- l'urbanisme ;
- les plages concédées (pour nous, Saint Asile) ;
- les parkings ;
- l'éclairage public ;
- la gestion des déchets ;
- l'assainissement...

Afin de mener à bien les missions en relation avec l'ensemble de ces domaines techniques, la commune verse chaque année une attribution de compensation (AC). Pour 2025, ce sera :

Une AC pour la partie fonctionnement : 698 678 €

Une AC pour la partie investissement : 202 000 €

L'une des raisons qui avait motivé la création de ce regroupement de communes (TPM) était de répondre aux besoins des collectivités, notamment en matière d'aides spécifiques et ponctuelles lors de travaux lourds et hors budgets. Ainsi, pour 2024, en sus des montants ci-dessus mentionnés, la Métropole a participé à hauteur de :

- 860 000 € pour des travaux sur les réseaux pluviaux ;
- 100 000 € pour du « relanternage » en LED (109 lanternes) ;
- 1 138 000 € afin de déplacer et remplacer le poste de relevage du Marégau ;
- 315 000 € pour renouveler les compteurs d'eau et les canalisations à la montée Costebella ;
- 12 000 € pour des changements de compteurs généraux ;
- 450 000 € pour l'aménagement de l'esplanade « Georges Flory », du parking du stade et de l'allée « Samuel Paty » (cheminement vers les écoles primaires et maternelles).

Au total, ce sont donc 2 875 000 € (hors AC mentionnée ci-dessus) qui ont profité aux Mandréens sur demande de la municipalité. À titre de comparaison, dans notre budget communal 2025, nous consacrons un montant de 740 000 € aux investissements courants, hors projets structurants comme la médiathèque et le foyer des jeunes, le stade de foot, le centre aéré Fliche, la mise aux normes des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.).

Cela étant dit, les avantages d'une collaboration avec la Métropole nous apparaissent ici de façon plus claire. Enfin, merci à l'ensemble des agents de notre antenne mandréenne qui œuvrent dans ce sens.

Les **GÎTES** de l'Ermitage



Ce budget annexe qui regroupe désormais la gestion des gîtes communaux et l'exploitation de la vigne du domaine, présente pour 2024 un résultat final de +104 624 euros. (+106 696 € en fonctionnement et - 2.432 € en investissement).

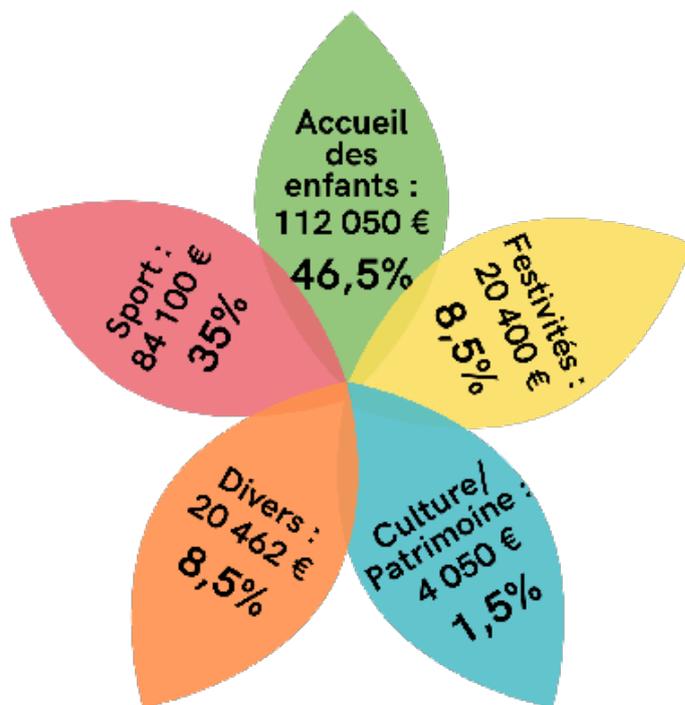
Pour l'exercice 2025 nous prévoyons 62.000 € pour les travaux suivants :

Gîte « Le Romarin » : remise en conformité de l'escalier, reprise de l'étanchéité, installation de fenêtres en double vitrage.

Gîte « Le Cade » : rénovation des tirants métalliques en façade.

Gîte « Le Ciste » : remise à neuf de la cuisine, de la salle de bains, et changement de divers mobiliers.

Répartition des subventions aux associations mandréennes



La 16^{ÈME} FOIRE AUX PLANTS : un événement florissant à Saint-Mandrier-sur-Mer

Le 21 avril 2025, la 16^{ème} foire aux plants s'est tenue à Saint-Mandrier-sur-Mer, sur la place des Résistants. L'événement a rassemblé de nombreux passionnés de jardinage et producteurs locaux, proposant une belle diversité de plantes, fleurs et herbes aromatiques.

Parmi les exposants, Mme Monique Estienne, auteure de livres sur les plantes médicinales, a partagé ses connaissances sur leurs bienfaits. Fidèles au rendez-vous, Mathieu de Cap Spiruline et Michel du Domaine de l'Ermitage ont présenté leurs produits et leur savoir-faire.

L'association Ruches et Biodiversité de la Royale a régalé les visiteurs avec ses confitures maison, son miel et son vin d'orange. Les vanneries de Cécile ont permis aux curieux de découvrir un artisanat naturel et créatif.

Le SITTOMAT a animé des ateliers sur le recyclage, sensibilisant petits et grands aux gestes durables. Cette journée conviviale a réuni familles, curieux et amoureux de nature autour du partage et de la découverte.

Merci à tous les participants pour cette belle édition !



LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

En avril, « nous nous sommes découverts d'un fil » en réussissant à susciter, en plus des litanies coutumières du maire, un droit de réponse par anticipation.

Alors, en ce joli mois de mai, marqué par les échanges de brins de muguet, lequel symbolise, entre autres, la compassion et la bienveillance, « qu'il fasse ce qu'il lui plaît ».

L'angoisse de la feuille blanche le saisira-t-il pour inventer un droit de réponse sur ces modestes lignes ?

Les élus de la Vague Mandréeenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

Faites du VÉLO !

La Maison de la Mobilité TPM organise, dans le cadre de Mai à vélo, près de 40 animations gratuites et ouvertes à tous à l'occasion de la 6^{ème} édition de « Faites du vélo ! » le 31 mai 2025. L'événement phare : rejoignez l'un des 3 cortèges de la Métropole qui convergera vers le bois de la Coudoulière à Six-Fours-les-Plages pour atteindre le vélo village et participez à la grande parade musicale Carnavélo.

Plus d'infos sur www.metropletpm.fr



La tribune de la MAJORITÉ

On nous accuse de bétonner !!!

Mais rappelons les obligations dictées par l'État : par la loi SRU, qui nous impose 20 % de logements sociaux, et par la loi Duflot, ancienne ministre écologiste, qui exige 25 % de logements sociaux en 2025. Or, la commune n'en possède que 7 %.

À ce jour, l'État nous enjoint de programmer la construction de 484 nouveaux logements. Nous sommes conscients que le respect des objectifs fixés par ces lois risque de modifier le cadre de vie de nos habitants. C'est pourquoi nous nous battons pour faire valoir nos contraintes et adapter ces décisions quelque peu retorses.

En 2023/2024, afin de répondre à une demande forte de nos concitoyens, nous avons accompagné les constructions de deux résidences qui ont permis la mise à disposition de 240 logements sociaux. Ces logements sont aujourd'hui occupés à près de 90 % par des familles mandréennes. Les bailleurs en sont Erilia pour les bâtiments du complexe « Les Voiles » et CDC Habitat pour celui de « La Presqu'île ».

- Pas suffisant ! nous dit le préfet.
- Que faire ? Construire 484 logements sociaux, sachant que pour un logement social, il faut construire un logement privé.

Ce qui revient à envisager la construction de 968 logements. Impensable ! Et surtout irréalisable sur notre territoire.

Dans un courrier du 27 février, le préfet nous rappelle à l'ordre : « En application de la loi 2013-61 du 18 janvier 2013, un prélèvement est opéré sur les finances des communes dont le nombre de logements sociaux est inférieur à 25 % du nombre de résidences principales. »

Pour l'année 2025, ce sera un montant de 124 448 € dont nous devons nous acquitter en guise de pénalité. Si l'État considère que la commune n'est pas assez réactive et/ou ne peut justifier de son positionnement par rapport à ce manque, il peut déclarer la commune en carence de logements sociaux. Dès lors, le préfet peut se substituer à elle pour l'exercice du droit de préemption, et ainsi acquérir des terrains afin d'y construire des logements sociaux, mais le tout à la charge intégrale des finances de la commune.

Donc, quand on nous accuse de bétonnage... sourions !

Les Mandréens ne sont pas dupes.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet
Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur
Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet



Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition d'avril dernier.

Dans le « Mandréen » d'avril 2025, les élus d'opposition m'accusent d'avoir fait la démonstration de vouloir « polémique sur tout et n'importe quoi » et remettent en cause les résultats sur la sécurité, pourtant annoncés par M. le commissaire et confirmés par M. le préfet.

Mais si démonstration il y a, c'est bien de l'incompétence de M. Le Pen et de ses colistiers, car, si lors du conseil municipal de 2020, nous avons refusé leur proposition de mettre en place un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, prévu dans la loi de 2010, c'est tout simplement parce que ce conseil n'était obligatoire que pour les communes de plus de 10 000 habitants ou possédant un quartier sensible, ce qui n'est pas le cas de notre commune.

Cependant, la loi du 5 mars 2021 a rendu obligatoire la création de ce conseil pour les communes de plus de 5 000 habitants, ce qui est notre cas. Aussi, respectueux de la loi, nous avons demandé au chef de service de la police municipale de tout mettre en œuvre en vue de sa création, ce qui a été fait. Le conseil s'est réuni une première fois le 12 décembre 2024. C'est d'ailleurs à cette occasion que M. le commissaire a annoncé les bons résultats de la commune en termes de sécurité.

Les accusations des élus de l'opposition sont donc, une fois de plus, infondées.

Je remercie La Vague de remettre sur le tapis le sujet de la maison de santé en signalant qu'à Solliès-Pont, une maison de santé a été créée en 2023. Mais je rajouterai : avec la fourniture du terrain par la ville et la contribution de la communauté de communes de la Vallée du Gapeau (32 500 habitants) à hauteur de 816 000 €. Les loyers étant fixés, en 2023, à 26 € le m².

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Eh bien, nous qui ne sommes que 6 000 habitants, nous avons obtenu de l'aménageur de la résidence seniors, qui sera bientôt construite avenue Marc Baron, que soit réservée une surface de 203 m², mais sans investissement de la commune ni donation d'un terrain, et pour un loyer de 22 € le m². Ceci démontre notre pugnacité à trouver des solutions pour la création d'une maison de santé sur la commune.

Actuellement, des discussions sont en cours entre les professionnels de santé et l'aménageur de la résidence senior, et nous espérons une issue favorable dans les semaines à venir.

La municipalité œuvre avec les professionnels de santé en vue de leur installation dans la résidence senior et pour attirer de jeunes médecins (voir informations dans ce « Mandréen »).

Mais cela, les élus de l'opposition ne le savent pas car ils ne contribuent pas à l'avancement de ce dossier pour lequel la majorité municipale est totalement impliquée car il s'agit de la santé des Mandréens.

Le Maire,
Gilles VINCENT



ENSEMBLE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, nous avançons.

Lors de la réunion publique, organisée par l'association des professionnels de santé le 6 janvier 2023, son président avait déclaré que seule une maison de santé mono-site pouvait attirer de jeunes médecins.

Dont acte. Et, depuis, nous avons proposé que cette maison de santé soit située dans la future résidence senior qui sera construite avenue Marc Baron en 2026, et qui permettra un travail coordonné entre les professionnels de santé. Ces locaux, d'une surface de 203 m², pourront accueillir jusqu'à 12 cabinets, une salle d'attente et un secrétariat.

Mais encore faut-il attirer de jeunes médecins, et depuis quelques semaines, en partenariat avec l'association des professionnels de santé, nous écrivons un livret accompagné d'une vidéo pour vanter les avantages d'une installation de jeunes médecins sur la commune. Ces informations seront diffusées dans les universités françaises, ainsi que dans celles de Roumanie et de Hongrie, qui accueillent des étudiants français.

En outre, au cas où nous aurions des candidatures avant la fin de la construction de la résidence senior, nous pourrions mettre à disposition, moyennant un loyer modéré, un local de 70 m² situé en centre-ville.

La municipalité et les professionnels de santé œuvrent ensemble pour attirer de jeunes médecins et leur assurer de bonnes conditions d'exercice, pour veiller sur la santé des Mandréens.



Le Maire,
Gilles VINCENT

Fête de la NATURE

La nature aux couleurs mandréennes

Dans le cadre de la fête de la nature du 21 au 25 mai, une action de cueillette photographique des fleurs et de leurs couleurs, vous est proposée.

Cette action permettra de compléter l'inventaire de la biodiversité florale mandréenne.

Envoyez-nous vos clichés à vielite@ville-saintmandrier.fr !

Anecdotes sur la biodiversité de l'Ermitage en causerie

Marie-José et Michel vous accueilleront au domaine de l'Ermitage, samedi 24 mai, de 16h00 à 17h00, pour une causerie, en ce lieu labellisé refuge LPO et site du Conservatoire du Littoral, géré par la commune.

Ils partageront, avec vous, anecdotes et observations sur la faune locale. Un goûter offert par le service municipal de la transition écologique viendra clore ce moment convivial et instructif.



PARCOURS du cœur

ANKAplatz

Originaire d'Allemagne, Anna Plazas réside à Saint-Mandrier-sur-Mer depuis cinq ans.

"C'est par le biais de la personnalisation d'un camping-car que j'ai découvert ma passion pour la tapisserie et le sur-mesure." Tout cela grâce à sa mère qui l'a initiée à cette pratique, et à plusieurs stages qui ont fini de la convaincre.



C'est ainsi qu'elle a commencé à coudre des sacs d'équipement sur mesure.

"Je réalise désormais un rêve avec l'ouverture de mon atelier dénommé ANKAplatz", se félicite Anna.

Celui-ci est situé à l'entrée du village, 32 quai Jules Guesde. L'artiste propose ainsi des travaux de couture sur mesure pour les bateaux, mais aussi d'extérieur, comme des lazybags, capotes de spray, housses, rembourrages.

Et encore, des solutions individuelles pour l'intérieur, telles que des coussins, des rideaux, tout autant que des réparations et des modifications de vêtements. Elle s'attelle enfin à la confection de sacs fabriqués à partir de vieilles voiles, de coussins et de souvenirs faits main.

"Ce qui me caractérise, déclare la nouvelle commerçante, c'est que j'aime les défis et que je trouve une solution créative pour chaque souhait de client !"

Son objectif est de faire en sorte que les idées de ces derniers deviennent réalité grâce à la qualité de ses services.

Une noble ambition !



Coiffure Stéphanie Cénatiempo

Anciennement installé dans le quartier du Maréga, le salon de coiffure de Stéphanie Cénatiempo a déménagé de quelques rues pour rejoindre un autre local situé résidence Les Jardins de Pin Rolland, bâtiment Le Bananier.



Ce nouvel endroit se veut un espace convivial et lumineux, pour un moment de bien-être pour les clients.

Stéphanie vous propose un nouveau service dans son salon : Alexia, styliste onguilaire, l'a rejointe pour vous chouchouter.

Toutes deux proposent des services de coiffure et d'onglerie.

Les horaires du salon sont modulables en fonction des rendez-vous.

Pour les contacter :

Stéphanie coiffure
Tél 04 94 94 70 07

Facebook : Stéphanie Cénatiempo

Alexia manucure
Tél 06 01 01 38 78

Facebook : Alexia Styliste onguilaire

MrOCHI

Le food truck saisonnier de mochis glacés et de glaces artisanales, à base de produits locaux, bio, véganes et sans gluten, MrOCHI est de retour !

La remorque est installée sur la promenade de la plage Saint Asile, face à la mer, comme l'été dernier.

Les horaires d'ouverture et les dates des événements sont disponibles sur :

Instagram : mr.ochi_stmandrier
Téléphone : 06 12 51 11 62



ASSOCIATIONS-JEUNESSE-SPORTS-LOISIRS

L'ANFEM

L'ANFEM, l'Association Nationale de Femmes de Militaires, est une association dédiée aux femmes de la communauté de défense, civiles ou militaires interarmées. L'ANFEM est présente partout en France à travers ses 60 délégations et ses 1000 animatrices bénévoles.

À Saint-Mandrier-sur-Mer, nous sommes plus de 80 à œuvrer dans nos différents ateliers pour créer du lien et fabriquer de nombreux objets à vendre pour aider les familles de militaires en difficulté, mais aussi mener des actions nationales pour faciliter la vie des familles de militaires blessés ou touchés par le handicap.

Après avoir vidé nos caves et nos placards, dimanche 18 mai, nous tiendrons un stand au vide-greniers de Pin Rolland. Venez nous y retrouver ! L'argent récolté par les ventes réalisées lors de ce vide-greniers, financera ces actions d'entraide.

Isabelle ROS-DEFRANCE,
Déléguée de l'ANFEM



anfemsaintmandrier@gmail.com

ANFEM St-Mandrier



LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE fête ses 50 ans

1975-2025 : La GV a fêté ses 50 ans d'existence le 29 mars, salle Marc Baron. Un demi siècle, ça compte. Sous le couvert de l'USSM en 1975, présidée par M. Lanérière, la section Gymnastique Féminine a vu le jour avec Mme Macé Andrée comme première présidente, statuts signés le 31 janvier 1975.

La soirée du 29 mars a été une réussite : décoration de la salle, repas traiteur, nos danseuses GV ont enflammé le dancefloor, l'animation photobooth a ajouté un plus à cette fête et la musique avec Cavalas Undergrounds a fait le reste. Merci à tous les participants, aux trois anciennes présidentes présentes (Mmes Davin M.L., Carrara C., Hoehn J., Ortega J. excusée), aux « Figures du Village » qui, à 12h30, avaient rendu hommage à Mme Villenave L., aux représentants de la municipalité, présents avec nous : M. le maire, M. Romain Vincent adjoint chargé des Associations et M. Romain Blanc adjoint au Sport, Véronique Viénot, Colette Demierre, Sylvie Becchino, conseillères municipales.

Une soirée au top, qui laissera un bon souvenir de joies et de plaisir à tous. Un grand merci au bureau pour l'organisation et tous les préparatifs.

On me demande : « À quand la prochaine ? » Seul l'avenir le dira...



Yolande ANYCA,
Présidente de la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

ÉCOLE DE DANSE

Comme à leur habitude, nos élèves se sont montrées à la hauteur de nos espérances.



Nous sommes très fiers de nos lauréates et de leur professeure Mélissa, qui a su leur insuffler force et confiance.



Leur investissement et leurs efforts ont été récompensés par d'excellents résultats obtenus le 30 mars lors du concours « DANCE AREA COMPETITION » au Palais des Congrès de Marseille. Dans ce concours de niveau élevé, elles ont montré que notre petite presque île de charme détenait de jeunes danseuses talentueuses et volontaires.

Belles à l'extérieur comme à l'intérieur, leur solidarité et leur bienveillance entre petites et grandes nous ont fait chaud au cœur. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail et leurs progrès qui font briller notre école.

Premier prix Étoile d'or en catégorie Jazz Groupe Junior.
Second prix Étoile d'argent en catégorie Jazz Groupe Enfant.

Merci aux parents pour leur patience tout au long de l'année.
Prochain spectacle mercredi 18 juin au Palais Neptune.

Renseignements : 06.15.87.24.15

Yannick DEIAS
Pour l'ÉCOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER

USSM BASKET



Nos U11 ont participé le samedi 15 mars au plateau n°5 à Roquebrune-sur-Argens et ont terminé leur saison le dimanche 30 mars lors du plateau n°6 à La Valette avec 3 matches et 3 victoires. Direction la Coupe du Var le 1er juin 2025 pour clôturer la saison. Entre-temps, l'USSM organise son 9^{ème} tournoi 3x3 "Challenge Jean Derrien" le dimanche 18 mai 2025 de 9h30 à 12h00 sur les terrains extérieurs près de la médiathèque.

Martial ANCELIN
Président de l'USSM BASKET

TOURNOI 3x3
Dimanche 18 mai 2025
dès 9h30

9^{ème} Challenge Jean Derrien
Saint-Mandrier sur mer

Catégories de U20 à Seniors (M-F-Mixtes)

Inscription sur www.play.flba3x3.com ou au 06.73.03.72.74

PRESQU'UNE ÉTOILE

L'école de danse Presqu'une Étoile a présenté, le samedi 22 mars 2025, ses élèves en concours au Pasino d'Aix-en-Provence. Après plusieurs mois de travail, les élèves ont brillamment défendu leur chorégraphie sous la direction de Magali Calone, dans les catégories préparatoire et catégorie 2.

Les résultats de cette première expérience sont remarquables :

- Lysa** : 1^{er} prix médaille d'or ;
- Lilly** : 2^{ème} prix médaille d'argent ;
- Elyne** : 2^{ème} prix médaille d'argent ;
- Morgane** : 3^{ème} prix médaille de bronze.

Nous sommes fiers de la motivation et de la rigueur de chaque élève.

L'école de danse poursuit désormais la préparation de son gala de fin d'année, qui se tiendra le dimanche 22 juin 2025 à l'Espace Malraux, à Six-Fours-les-Plages. Le spectacle de cette année, intitulé "I am", explorera les différents rôles de la vie et les émotions qui les accompagnent.



Toutes les personnes souhaitant assister au spectacle sont les bienvenues !

Pour réserver votre place, contactez-nous au : 06 20 12 57 98.

Julie VIX,
Pour **PRESQU'UNE ÉTOILE**

CARNAVAL aux Lucioles !

Petits et grands se sont prêtés au jeu des déguisements : princesses, clowns, super-héros, uniformes officiels, pirates, Indiens, animaux... Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous, accompagnés d'un goûter gourmand composé de crêpes, de pop-corn et de barbe à papa, pour le plus grand plaisir des enfants.

Merci aux parents pour leur implication.



Virginie RIVOYRA
Responsable de la crèche **LES LUCIOLES**

FIGURES DU VILLAGE de mai 2025

Les Figures du Village vous donnent rendez-vous le samedi 17 mai 2025 à 12h30, sur la place du village, au kiosque, pour la découverte de la 65^{ème} photographie qui mettra en lumière :

"Les conseils municipaux", à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la commune de Saint-Mandrier.

Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

Sur la photo d'illustration, vous pouvez voir "Les Responsables de l'école de danse", avec Marie-Jo MAS (1949-2004) (en noir et blanc), en blanc à gauche ; la première danseuse en tutu à gauche, Corinne Tanguy ; la deuxième danseuse en tutu à droite, Julie Kourde (Tual) ; et Tony (Anton) MACHEV (1938-2001) (à droite) !

On peut voir aussi, (en couleur) Yannick DEIAS, née le 28 septembre 1967 (à gauche), puis en partant de la gauche vers la droite : Louane Gulizzi, Zélia Mickael, Aurore Moulinier, Ludivine De Maistre, Cloé Mathieu, Emy Fort, Maëlys Delahaye, Vanina Rossi, Lilou Holdrinet, Juliette Provost Dauphin, et enfin Jean-Baptiste MAS (né le 02 août 1951) (à droite) !



Autre information importante : le samedi 17 mai, à la salle Marc Baron, la Fédération Cavalas organise le spectacle de magie "Cousin Poteur", pour une deuxième représentation après le premier succès de l'année dernière.

Les inscriptions seront bientôt en ligne.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**





EXPOSITION

Atelier animé par **RENAUD JOBIN**

Atelier

de PEINTURE

DU 23 MAI
AU 15 juin 2025

VERNISSAGE
VENDREDI 23 MAI - 18H30

**GALERIE
RANCILIO**

2, avenue Marc BARON
83430 SAINT-MANDRIER

Entrée libre
tous les jours
de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 19h00.



Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430
SAINT-MANDRIER-sur-MER
Tél : 04.94.11.51.75 - www.ville-saintmandrier.fr